



Nombre de Conseillers
en exercice : 22
Présents : 15
Volants : 17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt quatre

Le : 15 Avril

Le Conseil Municipal de COLAYRAC-SAINT CIRQ

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PASCAL DE SERMET

date de la convocation du Conseil Municipal : 04/04/2024

PRESENTS : MM. PASCAL DE SERMET – CLAUDE DULIN - ANNIE THEPAUT – MICHEL BAUVY – FREDERIC DUJARDIN – ~~JEAN-PIERRE ANTONIOLI~~ – NATHALIE ANZELIN – BENOIT AURICES – GILLES BALDAN – JEREMY BANOS – MAGALI CAMINADE – ~~DOMINIQUE DECUPPER~~ – ~~VALERIE DELBOS GREGOIRE~~ – ~~LOÏC HERVOCHE~~ – ORLANE LIRIA – MARINE MAZZACATO – MICHELE MICHALSKI – ~~AUDREY MORET~~ – ~~PAOLA NERIA~~ – RAOUL ROUDET – JEAN-MARIE VANZEMBERG – ~~GHISLAINE VICO~~

ABSENTS : M. ANTONIOLI – M. DECUPPER - MME DELBOS GREGOIRE - M. HERVOCHE – MME NERIA

PROCURATIONS :

MME MORET AYANT DONNE POUVOIR A M. DULIN

MME VICO AYANT DONNE POUVOIR A M. BAUVY

Monsieur Jérémy BANOS a été élu secrétaire,

Madame THEPAUT expose que les subventions d'équipement versées (ventilation du compte 2041411) sont obligatoirement amorties conformément à l'article L 2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**OBJET
Amortissement de
subventions
d'équipement**

Considérant les subventions versées au titre de l'exercice 2023 pour un montant de 21 572.01 euros correspondant à :

- article 2041411 : 6 604.01 (participation matériel cuisine centrale Agen)
- article 20422 : 1 000.00 (subvention P.I.G)
- article 2046 : 13 968.00 (attribution de compensation crèche)

AR Prefecture

047-214700692-20240415-D2024051503-DE
Reçu le 18/04/2024

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide d'amortir celles-ci en une fois sur l'exercice 2024 et de prévoir les crédits nécessaires au Budget Primitif (dépense de fonctionnement au 681 [chap 042] – recette d'investissement au 2804 [chap 040] pour un montant global de 21 572.01).

Certifié exécutoire,

Fait et délibéré les jour, mois & an que dessus
Pour extrait conforme,

En mairie, le 15 avril 2024
Au registre sont les signatures.

Le Maire
Pascal de SERMET

Le secrétaire de séance
Jérémy BANOS

